

La Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XXIII

Québec, 8 avril 1911

No 35

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V. A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 545. — Les Quarante-Heures de la semaine, 545. — Le nouveau Délégué apostolique au Canada, 546. — Chronique diocésaine, 546. — Feu M. l'abbé L.-R. Paquet, 547. — Feu M. l'abbé Placide Roy, 548. — Historique du culte eucharistique au Saguenay, 549. — Messes célébrées pour les vivants, 554. — Pie X jugé par un journaliste parisien, 556. — Bibliographie, 557.

Calendrier

9	DIM.	vi	} Des Rameaux. <i>Asp.</i> et <i>Intr.</i> sans <i>Gloria Patri</i> . Bénéd. des Rameaux (qu'on tient à la main pendant la Passion et l'Évang.) <i>Kyr.</i> des dim. du Carême. Vêp. de ce dim., sans Suffr.
10	Lundi	vi	
11	Mardi	vi	} De la férie.
12	Mercr.	vi	
13	Jeudi	b	} Jeudi-Saint. <i>Kyr.</i> 2 nd ton. Communion du Clergé. Reposoir.
14	Vend.	n	
15	Sam.	b	} Vendredi-Saint. (Fête légale.) Samedi-Saint. Litanies doublées. <i>Kyr.</i> 2 ^{cl} .

Les Quarante-Heures de la semaine

9 mars, N.-D. d'Issoudun. — 11, N.-D. du Sacré-Cœur. — 13, Reposoir. — 15, Couvent de Saint-Ferdinand.

Le nouveau Délégué apostolique au Canada (1)

— o —

Mgr Stagni (Francesco-Pellegrino) — nos lecteurs le savent déjà, sans doute — est né à Udine (Italie) le 2 avril 1859. Il fêtait donc, hier, son cinquante-deuxième anniversaire de naissance. Bien qu'il soit encore dans toute la vigueur de l'âge, il a déjà fourni, à l'Eglise et à l'ordre religieux auquel il appartient, une fort belle carrière. Son Excellence en effet est religieux, il appartient à l'Ordre des Servites de Marie. Il en revêtit l'habit, à quinze ans, en 1871 (19 juin), au mont Scenario. Après son noviciat, il fut envoyé à Londres, où il demeura jusqu'en octobre 1883. Il vint alors à Rome, pour y terminer ses études théologiques. Après un séjour de deux ans dans la Ville éternelle, il retourna dans la capitale anglaise où il fut maître des novices, puis curé d'une importante paroisse. En 1893, il succédait à Mgr Lorenzelli — depuis cardinal — comme professeur de philosophie à la Propagande, à Rome. Plusieurs de nos confrères du collège Canadien ont suivi ses doctes leçons, comme d'autres suivaient celles de son illustre confrère des Servites, le Rév. Père Lépicier, que nous avons eu la joie de voir assister au Congrès de Montréal l'automne dernier. Mgr Stagni ne quitta l'enseignement que pour devenir procureur-général de son ordre. En 1907, Sa Sainteté Pie X choisissait le jeune général des Servites pour l'élever au siège archiépiscopal d'Aquila, dans les Abruzzes. Enfin, en novembre dernier, Mgr l'archevêque d'Aquila était nommé, en remplacement de Mgr Sbaretta, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve.

— ✠ ✠ ✠ —

Chronique diocésaine

— o —

— Dimanche, à Saint-Raphaël (Bellechasse), durant la grand'messe paroissiale, S. G. Mgr l'Archevêque a conféré l'ordination sacerdotale à M. l'abbé Cyr. Labrecque, originaire de la paroisse.

(1) Reproduit de la *Semaine religieuse de Montréal*, de lundi dernier.

Le R. P. Gonthier, dominicain, oncle du nouveau prêtre, a prononcé le sermon de circonstance.

Le même jour, à Fraserville, S. G. Mgr l'Auxiliaire, à la grand'messe paroissiale, conférait l'ordination sacerdotale à M. l'abbé G.-Et. Grandbois, originaire de la paroisse. M. l'abbé D. Pelletier, curé de Bienville et oncle de l'ordinand, a fait le sermon.

Dans les deux localités, l'importance et la solennité des cérémonies avaient attiré une assistance nombreuse dans les églises.

— Samedi, le 1^{er} avril, S. G. Mgr l'Archevêque a présidé aux funérailles de M. l'abbé Pl. Roy, à Saint-Isidore de Beauce, et a célébré le service funèbre. Suivant le désir exprimé par le vénéré défunt, aucune oraison funèbre n'a été prononcée.

— Dans la plupart de nos paroisses de la ville et des alentours, il y a, de ce temps-ci, des retraites spirituelles où l'on appelle soit l'ensemble des fidèles, soit tour à tour les divers groupes de la population. Ces séries d'exercices sont même devenues trop nombreuses pour que nous puissions seulement les énumérer. On peut attendre des fruits précieux, pour l'avenir, de cette intensité de vie chrétienne qui, au cours de la sainte quarantaine, emporte les populations vers les choses du ciel.

— Dimanche, à l'église de Saint-Roch de Québec, M. l'abbé Deschamps, aumônier de l'hospice des Sourdes-Muettes de Montréal, a réuni les sourds-muets de Québec et des environs, et leur a donné des instructions spéciales.

Feu M. l'abbé L.-R. Paquet

— o —

On annonçait dernièrement la mort de M. l'abbé L.-Raphael Paquet, décédé le 25 mars à Fort Wayne, Ind., E.-U.

Le prêtre défunt est un ancien élève du Séminaire de Québec. Il a exercé le saint ministère dans la Louisiane et l'Indiana.

Feu M. l'abbé Placide Roy

— o —

(D'un correspondant de L'ACTION SOCIALE.)

M. Roy naquit à Saint-Anselme, comté de Dorchester, le 24 octobre 1853, de Laurent Roy, cultivateur, et de Marie Buteau. Après un brillant cours d'études classiques, fait au Séminaire de Québec, le jeune homme embrassa l'état ecclésiastique. Ordonné prêtre le 26 mai 1877 par S. E. le Cardinal Taschereau, M. Roy demeura comme professeur à son Alma Mater jusqu'en septembre 1882, date où il fut nommé vicaire à Notre-Dame de Lévis. Pendant trois ans il travailla sous les regards de Mgr A. Gauvreau, dont la tombe vient à peine de se fermer, laissant des souvenirs si vivaces dans toute notre population. Du vicariat de Lévis M. Roy passa à l'Hospice de Saint-Joseph de la Délivrance, pour en être l'aumônier pendant une année environ.

Nommé curé de Notre-Dame-Auxiliatrice de Buckland en 1886, M. Roy y séjourna jusqu'en 1897, où il devint alors curé de Saint-Bernard; au mois d'avril 1904, Mgr l'Archevêque lui confiait la paroisse de Saint-Isidore dont il a été le curé jusqu'au moment de sa mort, ayant été grandement secouru et parfois remplacé par son dévoué vicaire, M. l'abbé J.-A.-H. Tremblay.

D'un caractère timide, d'une nature quelque peu gênée, M. Roy n'a pas fourni une carrière qui renferme des événements retentissants: tout au contraire, il se délectait dans l'oubli, le silence et la paix.

Pasteur dévoué, apôtre infatigable, prêtre selon le cœur de Dieu, M. Roy comprenait la sublimité du ministère des âmes; aussi l'Eglise de Québec perd-elle en lui un de ses meilleurs ouvriers dans la vigne du Seigneur. Dans les loisirs que lui laissait l'exercice du saint ministère, M. Roy se livrait à des recherches historiques et s'occupait de travaux d'ordre social et économique. Il a recueilli ainsi des objets d'une grande valeur, des œuvres d'art qui constituent de véritables richesses pour l'Université Laval.

Agronome de premier choix, M. Roy a rendu des services inappréciables aux cultivateurs de N.-D. de Buckland, en leur

un
me
—
(
sent
sup
hist

enseignant la vraie méthode de la bonne culture et en leur faisant aimer la condition si noble du cultivateur. A Saint-Bernard, il a donné un nouvel essor à l'agriculture, par l'introduction de méthodes plus perfectionnées, en découvrant de nouveaux horizons dans l'exploitation des champs, toujours pour le bien-être de notre classe agricole.

Enfin, la paroisse de Saint-Isidore a bénéficié largement des connaissances économiques et sociales que possédait son dernier pasteur. M. Roy a établi sur des bases solides et a laissé dans un état prospère la Caisse populaire, cet élément si nécessaire dans toute paroisse pour enseigner et créer l'épargne, pour maintenir la prospérité et assurer le bien-être des familles.

Des études complètes sur la généalogie des familles de Saint-Bernard et de Saint-Isidore témoignent de la passion, d'ailleurs bien excusable, qu'avait M. Roy de vouloir connaître la raison première de toute chose — plaisir de se renseigner lui-même et d'instruire les autres.

A ces différentes œuvres exposées à subir le sort des choses humaines, M. Roy en a ajouté d'autres moins périssables et que le temps devra respecter. L'éducation, la souffrance, le dévouement et l'indigence, voilà des mots qui ont été compris par cet homme de Dieu. Aussi avec quel bonheur s'est-il séparé par avance des quelques biens que sa sagesse, ses labeurs, sa vie vraiment sacerdotale avaient su économiser pour le soutien du pauvre et de l'orphelin !

Historique du culte eucharistique au Saguenay (1)

Le diocèse de Chicoutimi compte 64 paroisses ou missions, un séminaire diocésain et un nombre considérable d'établissements religieux d'enseignement ou de charité.

(1) Rapport sur les Œuvres eucharistiques dans le diocèse de Chicoutimi, présenté au XXI^e Congrès eucharistique, à Montréal, par Mgr Eug. Lapointe, V. G., supérieur du Séminaire de Chicoutimi. — Nous croyons que cette belle étude historique intéressera beaucoup nos lecteurs. R.É.D.

La population catholique du diocèse est tout entière canadienne-française. Les non-catholiques, au nombre d'une trentaine au plus, sont ou protestants ou juifs.

Depuis le premier voyage de Cartier à Québec, en 1535, jusqu'au milieu du 18^e siècle, tous les vaisseaux d'outre-mer qui remontaient le Saint-Laurent faisaient escale à Tadoussac, à l'embouchure du Saguenay, où les aborigènes venaient par milliers chaque année échanger leurs riches pelleteries pour divers produits de l'industrie européenne. Tadoussac devint célèbre dans le monde entier, et les cartes géographiques du temps nous montrent la partie connue de l'Amérique du Nord divisée en trois grands territoires : la Nouvelle-France, le Canada et le Royaume de Saguenay, dont Tadoussac était la capitale. En fait, Tadoussac ne fut toujours qu'un poste de traite ; il n'est aujourd'hui encore qu'un modeste bourg de quelques centaines d'habitants. La capitale actuelle du « Royaume de Saguenay » est Chicoutimi, siège du diocèse du même nom, situé à 75 milles de Tadoussac, sur la rivière Saguenay.

D'aucuns prétendent que le saint sacrifice de la messe fut célébré pour la première fois sur les bords du Saint-Laurent, à Tadoussac, à l'époque du second voyage de Cartier, en 1535. Cette date marquerait donc, en quelque sorte, la prise de possession par Jésus-Hostie des nouvelles terres que le hardi navigateur malouin venait de découvrir et dont il faisait hommage à son Dieu et à son roi.

L'heure n'était pourtant pas venue où Jésus allait enfin fixer sa demeure au Saguenay, et une multitude de peuples assis à l'ombre de la mort depuis de nombreux siècles devaient être privés longtemps encore du pain de vie, jusqu'à ce que le Père Dolbeau, récollet, vint en 1615, évangéliser les sauvages réunis à Tadoussac et y offrir de nouveau le saint sacrifice.

De 1615 à 1628, les courageux fils de saint François furent fidèles à venir tous les étés instruire les pauvres enfants des bois et leur distribuer la sainte Eucharistie.

En 1633, la mission de Tadoussac échut aux Pères de la Compagnie de Jésus, qui la desservirent sans interruption jusqu'en 1782. Durant ce siècle et demi, 25 missionnaires jésuites, bravant, comme l'apôtre saint Paul, les dangers de terre et de mer, sillonnèrent en tous sens cette immense région

qui s'étend, sur la rive nord du Saint-Laurent, du Labrador à La Malbaie; sur la rive sud, de la Baie-des-Chaleurs à l'Île-Verte; et, dans l'intérieur, des Sept-Iles à la Hauteur des terres, et de Tadoussac aux sources du Saint-Maurice et à la baie d'Hudson. Neuf peuplades indiennes, vivant dans un rayon de plusieurs centaines de milles autour de Tadoussac, furent évangélisées simultanément durant cette période par les Pères de la Compagnie de Jésus: ce sont les Montagnais, les Algonquins, les Papinachois, les Esquimaux, les Mistassins, les Outabibis, les Naskouapis, les Etchemins et les Gaspésiens. Leurs principales missions ou lieux de réunions furent Tadoussac, Chicoutimi, Métabetchouan, Nékoubau, le Lac Mistassini, l'Île-Verte, Cacouna, les Trois-Pistoles, Ramouski, Ristigouche, les Sept-Iles, les Îlets-Jérémie, Betsiamis, les Escoumains et les Bergeronnes.

On frémit en lisant le compte rendu, d'une si éloquente simplicité, que chacun de ces missionnaires fait à son supérieur des travaux accomplis dans ce vaste champ où s'exerce leur activité d'apôtres, des routes parcourues, tantôt en canot, tantôt à la raquette, à travers bois, par une chaleur torride ou un froid à pierre fendre, des fatigues imposées, des privations généreusement acceptées, des souffrances physiques et morales glorieusement supportées pour la gloire de Jésus crucifié. Quelle belle lignée d'hommes! Quels vaillants soldats du Christ! Quels héros que ces Religieux, souvent issus de familles nobles et de mœurs patriciennes, tous habitués, en tout cas, sinon au luxe, du moins au confort et aux jouissances intellectuelles de la société la plus policée de l'Europe, et qui, apparemment sans regret, sans une minute d'hésitation, le crucifix sur la poitrine, le bréviaire sous le bras, s'enfoncent pour des mois, quelquefois pour des années, seuls, dans la forêt, en compagnie d'hommes d'une grossièreté repoussante, pour vivre avec eux dans une affreuse promiscuité et une misère qui n'a pas de nom!

Seul le Dieu de l'Eucharistie pouvait les consoler et les soutenir au milieu de tant d'épreuves. Aussi célébraient-ils aussi souvent qu'ils pouvaient les saints mystères pour se nourrir et nourrir leurs néophytes du pain des forts. Les premiers autels des missionnaires furent tantôt un arbre renversé, tantôt les

flancs d'un canot d'écorce de bouleau. Les premiers temples de Tadoussac, du Saguenay et du Lac Saint-Jean ne furent d'abord que de longues cabanes d'écorce et de feuillage. C'est ainsi que la première messe de mission à Tadoussac, en 1615, fut dite dans une de ces chapelles rustiques. Le Père DeQuen, en 1652, dit ainsi la messe sur les bords du Saguenay et du lac Saint-Jean, qu'il avait découvert en 1647. En juillet 1661, les Pères Dablon et Dreuillette sont à Nékoubau, à plusieurs cents milles du lac Saint-Jean. En 1671, le Père Albanel atteint la baie d'Hudson. En cette même année 1671, le Père de Crespieu dit la messe sur les bords de la baie des Ha! Ha!, le 12, le 13 et le 14 novembre. Il passe l'hiver au lac-à-la-Croix, aujourd'hui dans la paroisse d'Hébertville, et y dit la messe tout l'hiver.

A la période des chapelles très primitives dont nous venons de parler, succéda celle des temples un peu plus stables. C'est ainsi que Tadoussac eut sa première chapelle en 1648. Elle fut construite par le Père DeQuen. Onze ans après, elle était remplacée par une chapelle en pierre. Celle-ci ayant été incendiée en 1665, le Père de Crespieu en bâtit une troisième sur les mêmes fondations en 1671. Enfin une quatrième, la plus ancienne chapelle en bois de l'Amérique, que les touristes de nos jours vont en si grand nombre contempler et vénérer, fut érigée par le Père Coquart en 1747. En 1668, le Père de Beau lieu fait élever une chapelle à l'Anse-Saint-Jean et y dit la messe une partie de l'hiver. En 1676, le Père de Crespieu fait bâtir à Chicoutimi une chapelle de 30 pieds de longueur, dédiée à saint François-Xavier. Cette chapelle fut incendiée en 1682. Le Père Laure la remplaça en 1726 par une autre de 25 pieds de longueur sur 15 pieds de largeur. Celle-ci fut démolie en 1856. Dans l'année 1676, en même temps qu'à Chicoutimi, le Père de Crespieu fit bâtir à l'embouchure de la rivière Métabetchouan la première chapelle qu'on ait vue sur les bords du lac Saint-Jean. Elle était dédiée à saint Charles. L'inépuisable Père de Crespieu, qui durant trente ans desservit presque toujours seul le « Royaume de Saguenay », fit ériger encore deux autres chapelles : l'une à Nékoubau, en 1686, qu'il dédia à saint Antoine, l'autre au lac Mistassini, sous le vocable de Saint-Nicolas, en 1688. Après la mort du Père Jean-Baptiste

de la Brosse, dernier des missionnaires jésuites au Saguenay, arrivée en 1782, la mission de Tadoussac fut desservie assez irrégulièrement jusqu'en 1845.

Nous osons espérer qu'on nous pardonnera d'avoir par ces notes brèves au moins fait entrevoir, au commencement de ce rapport, à quel prix ces hommes, aussi illustres par leurs vertus que par l'étendue de leurs travaux apostoliques, que furent les missionnaires du Saguenay, établirent le règne de Jésus-Christ dans ce « Royaume » qui est devenu, pour la plus grande partie, le diocèse de Chicoutimi. Il y a, nous semble-t-il, entre le Saguenay d'aujourd'hui et celui d'autrefois un admirable lien de filiation surnaturelle. *Qui seminat in benedictionibus, de benedictionibus et metet.* La race qui habite ce pays n'est plus la même ; mais la terre paraît avoir reçu une bénédiction spéciale, et Jésus, qui y fut si bien accueilli aux temps anciens, s'y est établi en permanence et y règne sans conteste. Il y règne sur tout le peuple, par sa loi fidèlement observée. Il y règne dans les familles, où fleurissent les vertus des ancêtres. Il y règne dans ses temples, nombreux et beaux, où se réunissent en rangs pressés le dimanche, aux jours de fêtes, à la messe quotidienne et à la prière du soir, d'innombrables fidèles au visage franc et ouvert, à l'âme vaillante, et à qui l'éducation catholique et la vie matérielle aisée ont donné un cachet d'une rare distinction. Il y règne enfin par son Saint Sacrement pieusement adoré et fréquemment reçu.

Il est digne de remarque, en effet, que les tribus sauvages du Saguenay et des environs, d'un caractère doux et de mœurs paisibles, reçurent avec empressement et docilité les enseignements des missionnaires.

D'autre part, il est à noter que toute la côte nord du Saint-Laurent, depuis La Malbaie jusqu'à Portneuf, ainsi que les deux comtés de Chicoutimi et du Lac Saint-Jean, furent presque entièrement colonisés, surtout au début, par le surplus de la population de Charlevoix. Or, on sait que nulle part ailleurs, plus que dans ce coin des Laurentides isolé du reste du pays, ne se sont conservées dans toute leur pureté les mœurs simples, honnêtes et profondément religieuses de nos ancêtres. Aussi, à peine les premiers pionniers étaient-ils venus se fixer à la baie des Ha ! Ha !, qu'ils y construisirent une modeste chapelle, en

1842, et le curé de La Malbaie, le révérend M. Bourret, vint y célébrer la sainte messe l'année suivante.

Trois ans après, en 1845, le Père J.-B. Honorat, O. M. I., qui, avec trois confrères, venait d'être chargé de la desserte de ce qui restait de sauvages au Saguenay et des quelques blancs qui s'y étaient fixés, érigea une autre chapelle à Saint-Alphonse et y dit une première messe le jour de Noël. La même année, surgissait une nouvelle chapelle à Chicoutimi, à l'usage des colons. Après un demi-siècle d'abandon, l'héritage des Jésuites, cultivé par eux avec tant de soins et au prix de si grandes misères, et dont les fruits duraient encore malgré tout, ne pouvait tomber en de meilleures mains que dans celles des Pères Oblats. Ceux-ci, aidés de deux prêtres séculiers, MM. Lazare Marceau et J.-B. Gagnon, fondèrent les premières paroisses et desservirent toutes les missions sauvages du Saguenay de 1844 à 1853. Les anciens de Chicoutimi et du Lac Saint-Jean gardent un souvenir attendri des Pères Honorat, Durocher, Bourassa, Fiset, Arnaud et Babel, pour ne mentionner que les principaux d'entre eux.

(A suivre.)

Messes célébrées pour les vivants

Bien des fois on nous a demandé — disait dernièrement la *Semaine religieuse de Montréal* — s'il était bon et utile de faire célébrer des messes pour soi-même de son vivant, et s'il était mieux d'agir ainsi que de réserver ces messes pour après sa mort. Nous avons toujours répondu d'une manière affirmative, et même nous avons engagé nos lecteurs à s'assurer le bénéfice de beaucoup de messes pour après leur mort, en les faisant dire pendant leur vie. Nous croyons que plusieurs lecteurs qui ne sont pas entrés entièrement dans nos vues, à ce sujet, ne liront pas sans utilité les lignes suivantes extraites d'un livre intitulé *De la peur de Dieu*, par l'abbé J. Cellier, en vente à Paris, librairie Poussielgue, troisième partie, chapitre 4. C'est pourquoi nous les reproduisons pour eux.

« Nous qui craignons les souffrances du purgatoire, il n'est

pas inutile de nous pénétrer de cette vérité que les messes célébrées pour nous, nous sont plus salutaires pendant la vie qu'après la mort.

« De notre propre autorité, nous n'oserions jamais énoncer une pareille proposition, mais nous invoquons la doctrine de saint Ambroise : le saint docteur nous assure qu'une messe entendue par une personne pendant sa vie vaut mieux pour elle que beaucoup d'autres après sa mort.

« C'est pour avoir entendu prêcher cette doctrine, que nous avons vu des personnes pieuses faire célébrer, tout de suite, des messes avec des honoraires dont elles avaient fait une réserve pour des messes à acquitter après leur mort. Si nous sommes en état de grâce, nous nous ménageons ainsi une augmentation de gloire dans le ciel. Et puis, ces messes nous accompagneront devant le Souverain Juge, et si elles ne nous préservent pas entièrement du purgatoire, elles nous empêcheront d'y tomber aussi profondément.

Puis l'aumône, moyennant laquelle vous faites offrir le saint sacrifice, est un titre nouveau à la générosité du Seigneur. Vous vous privez de votre argent, vous prenez sur vos plaisirs ou sur vos besoins, tandis qu'une fois mort vous ne gênez que vos héritiers. Alors Dieu ne vous en saura gré que dans une mesure restreinte.

« Enfin, remarquons que le temps de la vie présente est celui de la miséricorde, tandis que le temps de la vie future est celui de la justice.

« Et concluons de là qu'une seule messe, entendue ou célébrée pour nous sur la terre, doit être plus efficace que plusieurs entendues par nos frères pour le salut de notre âme.

« Non, nous ne croirons jamais qu'ils marchent à la damnation ceux qui font offrir souvent pour eux le saint sacrifice de la messe, qui est le plus agréable de tous les holocaustes.

« Par là, nous avons procuré à Dieu un honneur immense ; nous lui avons rendu un culte digne de Lui ; nous avons effacé une grande partie des peines méritées par nos péchés. Voilà un fondement solide de confiance pour nous envers la justice divine. Nous nous endormirons sans crainte, et nous n'appréhenderons plus de comparaître devant le tribunal du Dieu de miséricorde.

« Chaque mourant pourra non seulement se fortifier contre le désespoir, mais même contre la peur de Dieu.

« Aussi, l'Eglise répète, sur le cercueil de pareils chrétiens, avec la plus extrême confiance, ces deux mots : *Requiescant in pace*, qu'ils reposent en paix ! Et ils s'en vont reposer dans leur tombe jusqu'au Jugement dernier, pendant que l'Eglise entonne ce beau chant : *In paradisum deducant te Angeli*, que les anges te conduisent dans le saint paradis ! »

Pie X jugé par un journaliste parisien

... Pie X prête à la vérité, qu'il répète à sa manière, sa marque spéciale, son style personnel. Le style, c'est l'homme ; et c'est le Pape. Pie X, plus retiré du commerce des peuples et des chancelleries, parle au monde, sa paroisse, le langage d'un grand curé. Pasteur de si originale et de si expressive figure, il est prêtre autant qu'on peut l'être, il est prêtre éperdument. Il est le type du sacerdoce montant près du *Credo* sa faction théologique. Il est le gardien du mystère. Il est le spécialiste de la prière, de la discipline et des sacrements. Léon XIII rayonnait comme un soleil. Pie X brûle comme la lampe qui veille dans le tabernacle. Les idées qu'il exprime, filtrées par l'oraison, ont le ton des verrières de nos vieilles cathédrales. Craintif des néologismes, qui sont parfois des masques, peureux des jolieses, des noblesses, qui recéleraient quelque embûche, hostile aux opportunistes qui atténuent ou qui composent, certain que, pour le dogme qui vit d'intransigeance, la définition vigilante est l'unique opportunité, obstiné gardien de la correction intégrale, il a, au suprême degré, l'horreur des concupiscences de l'esprit et surveille sans relâche les intimes effervescences, tout absorbé par ce religieux magistère, tout adonné à ce gouvernement des âmes que ses méticuleux et constants nettoyages s'appliquent à purger des rêveries suspectes, des songes, même généreux, s'ils penchent trop vers l'inconnu et compromettent l'équilibre qui est la santé des cerveaux.

Au fût rationaliste Pie X aime à opposer la digne doctrinale qui effare les modernismes. Il lui plaît de briser les esquifs séduisants, dont les périlleux cabotages, parés des couleurs nouvelles, côtoient la vieille orthodoxie, sur la pierre séculaire du rivage inentamé. Il est l'apôtre du plain-chant, de l'oraison et du miracle ; détaché, semble-t-il, par nature, par goût, du décor suranné et de l'apparat désuet, enclin aux

familiarités affectueuses, au pastoral abandon avec, dans l'accent, dans le geste, je ne sais quoi de cordialement et de tendrement plébéien, il est le robuste champion du fond inébranlable des choses.

Nos petites convenances jamais n'arrêtent son essor. Il est celui qui, partout, et dans tout, promulgue l'unité, insoucieux de la routine, des instincts particularistes et des locales répugnances. Il est celui qu'on trouve toujours prêt à confondre les négateurs par l'affirmation intégrale. Il est celui qui relève chaque défi d'un rationalisme étriqué, proclame la divine action du surnaturel dans l'histoire, qui béatifie Jeanne d'Arc en embrassant notre drapeau, qui mue des flammes de bûcher en clartés d'auréole.

EMILE DE SAINT-AUBAN.

Bibliographie

— Abbé LEMARIÉ. LE CATÉCHISME DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE, à l'usage des enfants et des grandes personnes. In-8° de 426 pages. Broché : 1 fr. 50. Cart., dos toile, plats papier : 2 fr. Relié toile, tr. jaspée : 2 fr. 50. ABRÉGÉ DU CATÉCHISME DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE, destiné aux petits enfants de 7 ans et dédié aux mères de famille et aux dames catéchistes. In-18 de 48 pages. Prix : broché, 0 fr. 20. Desclée, De Brouwer & Cie, Paris, 30, rue Saint-Sulpice.

Ces deux catéchismes, mis à jour, sont conformes aux derniers décrets de Pie X sur la communion.

A Rome, où ils ont été examinés et approuvés au mois d'août 1910, l'auteur a reçu de grandes félicitations et de précieux encouragements à continuer ses travaux catéchistiques. On lui a demandé en particulier, toujours dans le genre méthodique sans demandes ni réponses, un catéchisme historique et liturgique, et un autre catéchisme plus spécialement destiné aux mères de famille.

Il est incontestable que la manière de présenter les sciences a fait de réels progrès depuis un certain nombre d'années, et il est devenu plus facile d'en acquérir et d'en conserver la connaissance.

La science du catéchisme laissait peut-être quelque chose à désirer à ce point de vue. Or M. l'abbé Lemarié vient de combler cette lacune, en présentant la doctrine chrétienne dans

une étude claire et méthodique qui permet à l'enfant de la saisir, à première vue, dans tous ses détails.

Elle est même si claire, tout y est si bien divisé et défini, qu'un enfant d'une intelligence ordinaire pourrait, à la rigueur, l'étudier seul sans le secours d'un maître. Cet éloge est un de ceux qui ont été faits de son travail, et c'est, croyons-nous, ce qui lui assure un réel avantage sur les autres catéchismes.

Mais, ce qu'on réclamait surtout depuis longtemps, c'est un petit catéchisme, ayant un caractère universel, assez court pour ne pas effrayer les mémoires, même les plus rebelles, assez simple, assez clair, pour être à la portée de toutes les intelligences, même les moins ouvertes, et, en même temps, assez complet pour donner une connaissance suffisante de la doctrine chrétienne.

L'Abbrégé que publie l'abbé Lemarié répond très bien à ce désir. Non seulement il assure, en quelques pages, cette connaissance élémentaire et encore confuse demandée par le Saint-Père aux enfants de la première communion; mais il se présente comme un fondement très solide sur lequel on peut s'appuyer pour mener graduellement chaque enfant au degré de science accessible à son intelligence.

Ces deux Catéchismes sont réellement une nouveauté, mais une nouveauté comme les décrets de Pie X (dont ils sont d'ailleurs une sorte d'application), qui offre à tous les hommes, quelle que soit d'ailleurs leur condition ici-bas, la facilité de progresser dans la connaissance des sciences divines.

Aussi nous les croyons appelés à un succès sans précédent, et nous espérons qu'ils l'obtiendront sans peine, pour la sanctification des âmes, pour la consolation de notre immortel Pontife Pie X, et pour la plus grande gloire de Dieu. Il est inutile de faire remarquer qu'ils se présentent tous les deux avec l'approbation de Rome, ce qui nous paraît unique en l'espèce.

— DISCOURS EUCHARISTIQUES. *Première Série.* Collection publiée sous le patronage du Comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux. Fort volume in-12, 3 fr. 50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6^e).

Les volumes qui contiennent les actes des Congrès eucharistiques internationaux forment une bibliothèque très intéressante. Malheureusement, le nombre d'exemplaires en est limité et plusieurs d'entre eux sont presque introuvables.

Le Comité permanent a décidé d'extraire de cette collection les discours dogmatiques prononcés par les orateurs, et de mettre ainsi entre toutes les mains ces pages substantielles et éloquentes dans lesquelles sont exposés les gloires et les bienfaits de la sainte Eucharistie.

Ce premier volume contient vingt-huit discours, sermons et allocutions prononcés dans les Congrès de Lille (1881), Avignon (1882), Liège (1883), Fribourg (1885), Toulouse (1886), Paris (1888), et Anvers (1890). Parmi les principaux discours reproduits, signalons ceux de M. de Belcastel, J. Lemann, Mgr Lequette, R. P. Verbeke, S. J., Dr Didiot, Mgr Monnier, Mgr d'Hulst, M. Collinel, R. P. Tesnière, Mgr Mermillod, Mgr Lachat, Mgr Berchiolla, R. P. Monsabré, O. P., R. P. Matignon, S. J., Mgr Gay, l'abbé Carsignol, Dom Laurent Janssens, Mgr Cartuyvels, R. P. Célestin de Wervicq, etc. . . . S'il lui est fait bon accueil, cette publication sera continuée. Puisse-t-elle contribuer à stimuler le mouvement eucharistique si consolant qui se remarque de tous côtés, en fournissant aux prédicateurs des matériaux précieux qu'ils sauront utiliser pour l'édification de leurs auditeurs. Ces discours pourront également être lus avec plaisir et profit par les prêtres, religieux et laïques qui, en si grand nombre, s'intéressent à nos congrès et ne peuvent toujours y assister. Ceux qui les ont entendus sentiront se réveiller, en les lisant, les émotions sanctifiantes qu'ils leur ont procurées.

—*L'Argument classique de la finalité. LES MERVEILLES DE L'ŒIL*, par L. et P. MURAT, docteurs en médecine. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion*. Prix : 0 fr. 60. BLOUD et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI^e).

L'œil est le type des adaptations organiques complexes. En lisant le savant opuscule des docteurs L. et P. Murat, on voit manifestement l'impossibilité de l'interprétation matérialiste de mécanismes aussi prodigieusement compliqués, mécanismes aussi rationnellement conçus, dans leurs milliards de parties microscopiques spécialisées, que la machine industrielle la plus délicate, aux innombrables rouages, ou que l'œuvre littéraire, philosophique ou scientifique la plus géniale. Il faut remercier les auteurs d'avoir fourni une si éloquente illustration de la preuve classique de la Finalité.

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

Fabricant de cierges, bougies, chandelles

Importateur de vins de messe

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

Entrepôt, magasin et bureau : rue Saint-Georges, Lévis.

Téléphone—Bell 91.

“ National 169.

— FONDÉE AU CANADA EN 1885 —

F. CERNICHIARO & FRÈRE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles
métalliques

51, RUE SOUS-LE FORT, QUÉBEC

Réparations spéciales de Vases sacrés, Chandeliers, Candélabres et tout bronze d'église, Couteaux, Fourchettes, Cuillères, Services à Thé argentés et dorés. Soudures en or et argent. Vente et échange Bronze et Orfèvrerie d'église, Vases sacrés, Chandeliers, etc. Aussi une spécialité de vernis inaltérable pour Bronze.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES. Ancien atelier de Madame Soucy. Dlle Marie Renaud, 154, coin des rues du Roi et Laliberté (ancienne rue de la Chapelle), Saint-Roch, Québec. Coupe et Confection des Soutanes, Pardessus, etc.

OUVRAGES DE M. L'ABBÉ HUARD

<i>Labrador et Anticosti</i> , 520 pp., carte et grav.	\$ 1.50
<i>Impressions d'un Passant</i> , VIII-366 pp.	1.00
<i>Traité élémentaire de Zoologie et d'Hygiène</i> , 2 ^e éd., VIII-265 pp., ill.	60
<i>Abrégé de Zoologie</i> , 130 pp., ill.	25
<i>Le Naturaliste canadien</i> , revue mensuelle. Abonnements	1.00